



<https://liotard-tp.com/poste/conducteur-engins-confirme-2/>

Conducteur/Conductrice d engins de chantier confirmé

Description

CDD jusqu'au 18/12/2026. Si l'activité le permet, un CDI pourra vous être proposé à l'issue de votre CDD.

Missions : Sous le contrôle d'un chef d'équipe, d'un chef de chantier et/ou d'un conducteur de travaux, et dans le respect des démarches Qualité Sécurité Environnement, vous interviendrez sur les chantiers de l'entreprise.

Profils :

- Respectueux du matériel confié, autonome, méthodique et appliqué, sérieux et réactif face aux imprévus.
- Expérience exigée: 2 ans

Formation CACES en interne.

Conditions du poste

- Horaire sur chantier : 8h à 12h et 12h45 à 16h45 (vendredi 15h45)
- Poste basé à Aurel ou à Crest selon le lieu d'habitation du candidat

Salaire indicatif : de 13.50€ bruts/heure soit de 2340€ bruts/mensuel à 15.00€ bruts/heure soit de 2600 € bruts/mensuel selon expérience , auquel s'ajoutent :

- Les paniers repas (13.61 € par journée travaillée), des indemnités de trajets prévues par la convention collective,
- 2 Primes mensuelles variables pouvant aller jusqu'à 30€ bruts chacune.

Avantages

- Mutuelle
- Participation salariale
- PEE (Plan Épargne Entreprise)
- PERCO (Plan Épargne Retraite).

Qualifications

CACES Souhaités mais possibilité de les passer en interne

CAP, BEP et équivalent en conduites chantier BTP souhaité

expérience souhaitée: de 2 à 10 ans

Organisme employeur

Liotard TP

Type de poste

Temps plein, CDD

Lieu du poste

Drôme

Date de début du poste

Immédiate

Durée du contrat

6 mois (jusqu au 18/12/2026)

Horaires

Horaire sur chantier : 8h à 12h et 12h45 à 16h45 (vendredi 15h45)

Salaire de base

2340 € - **Salaire de base**
2600 €